

L'adaptation du secteur privé au changement climatique

Fiche d'information sur le programme mondial ASPCC

L'enjeu

Le changement climatique est un défi de taille pour l'humanité toute entière. Tout doit être mis en oeuvre pour limiter maximum le réchauffement de la planète en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Mais il importe en même temps que l'ensemble des secteurs d'activité fassent leur possible pour s'adapter aux conséquences inévitables du réchauffement climatique.

De par leur situation géographique et la faiblesse de leurs infrastructures, les pays en développement et émergents sont particulièrement touchés par la hausse des températures, les sécheresses, les ouragans, les crues et le dérèglement des rythmes saisonniers.

Dans ces pays, la très grande majorité des emplois et des sources de revenus proviennent des petites et moyennes entreprises (PME) des secteurs de la production et du commerce, qui jouent de surcroît un rôle central dans l'approvisionnement de la population.

Le changement climatique (CC) peut avoir des répercussions directes sur les entreprises, en causant des dommages aux bâtiments ou en entravant la production en raison de la surchauffe des machines ou de la hausse des arrêts maladie parmi les salariés par exemple. Il peut aussi affecter indirectement la bonne marche des entreprises par suite de la raréfaction et du renchérissement des ressources naturelles comme l'eau ou l'énergie, de ruptures dans les chaînes d'approvisionnement ou de la modification des débouchés. Les changements du climat, qui se font de manière lente et insidieuse, et la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes affectent à la fois les processus de production, la politique d'approvisionnement et de commercialisation, la stratégie d'affaires et les décisions d'investissement des entreprises.

Pour les petites et moyennes entreprises des pays émergents et en développement, l'adaptation au CC représente un formidable défi. Elles disposent de ressources et d'un savoir-faire limités et n'ont pas encore pris conscience des risques du réchauffement climatique, ni des opportunités qu'il génère. Quant aux organes d'accompagnement des PME dans les pays en développement,

comme les associations professionnelles, les chambres (de commerce et d'industrie ou des métiers et de l'artisanat), les sociétés d'études et de conseil et les établissements publics, ils ne sont généralement pas en mesure de conseiller les entreprises sur les mesures d'adaptation à prendre.

Notre approche

Nous encourageons la mise en oeuvre de méthodes et d'instruments devant permettre aux entreprises d'analyser les répercussions d'événements climatiques extrêmes toujours plus fréquents sur l'approvisionnement en matières premières, en eau et en énergie de même que sur la production et sur la vente. Nous incitons les chambres, les fédérations et les sociétés de conseil à appliquer ces méthodes et instruments et à encourager les PME à adapter leurs stratégies aux incidences du CC.

Pour nous, l'adaptation peut se concevoir soit comme une dimension supplémentaire de la gestion entrepreneuriale des risques, soit comme une possibilité pour l'entreprise de développer de nouveaux produits et services destinés à d'autres agents économiques ayant besoin de s'adapter au CC.

Pour permettre aux entreprises de réagir à la hausse du prix de l'eau, de l'énergie ou d'autres intrants entraînée par le CC, nous avons souvent recours à des mesures visant une utilisation plus efficiente des ressources ; elles réduisent les émissions de CO₂ et améliorent la compétitivité des PME, car une entreprise plus résiliente face au CC résiste généralement mieux à la pression de la concurrence.

Les approches et instruments qui s'avèrent particulièrement efficaces après avoir été testés sur le terrain sont mis à la disposition de la coopération au développement allemande et internationale. En Inde et en Amérique centrale, la GIZ a développé avec ses partenaires différents outils pour le renforcement des capacités d'adaptation : parmi ces outils figurent des dossiers à l'intention des conseillers, des concepts de formation, des mesures pour développer le marché du conseil, le portail Internet interactif www.climate-expert.org et un outil basé



Gauche: Les participants d'un atelier de sensibilisation discutent les risques pour les entreprises de la Zone Industrielle, Maroc

Droit: Company assessment Rocky Dockyards, Bangladesh

sur BACLIAT, une méthode de diagnostic des impacts du CC sur le secteur des affaires.

Nos champs d'action

« Projet de renforcement des capacités d'adaptation du secteur privé au changement climatique », tel est l'appellation d'un projet réalisé par la GIZ pour le compte du BMZ en coopération avec des projets de notre structure décentralisée. Son but est de mettre au point des instruments de sensibilisation et de conseil au secteur privé, de les adapter aux besoins spécifiques de différents secteurs et acteurs concernés et de les tester dans la pratique. Les enseignements qu'on en retire sont communiqués aux acteurs de la coopération au développement (CD) allemande et internationale.

Le projet développe ainsi des instruments d'adaptation du secteur privé au CC en opérant dans les domaines suivants :

- A) **Sensibilisation:** Considérées individuellement, les entreprises n'ont, le plus souvent, pas encore pris conscience des répercussions du CC sur leur fonctionnement. C'est un obstacle majeur à l'adaptation. Le projet a donc entrepris l'élaboration de supports de relations publiques, tels que des films et des dossiers d'information.
- B) **Conseil et formation du secteur privé:** La GIZ développe des manuels et des concepts de formation. Elle forme et conseille les intermédiaires et les multiplicateurs, comme les chambres, les associations et les prestataires privés, afin qu'ils servent de « courroie de transmission » et proposent à leur tour aux entreprises de telles formations et prestations de conseil sur l'adaptation.

C) **Conseil sur le financement de l'adaptation:** Les mesures d'adaptation au CC nécessitent de la part des entreprises des investissements qui peuvent dépasser leurs capacités financières. Par conséquent, il importe de développer des concepts en vue de conseiller les opérateurs du secteur privé sur les produits financiers et d'assurance qui s'offrent à eux pour leurs mesures d'adaptation.

D) **Diffusion de savoir:** L'échange et la collaboration sont encouragés au sein de la CD allemande et internationale en vue de diffuser les solutions d'adaptation les plus performantes.

Approches diversifiées, expériences variées

Le Projet de renforcement des capacités d'adaptation du secteur privé au CC, qui a vu le jour début 2014, applique, suivant les pays, toute une panoplie de méthodes :

Au **Maroc**, la GIZ élabore des concepts de formation ainsi que des manuels pour les gestionnaires de zones industrielles. Ils pourront par la suite améliorer la résilience du parc et conseiller les entreprises de la place.

Au **Rwanda**, nous expérimentons des mesures pour intégrer le conseil en adaptation dans les méthodes de promotion des chaînes de valeurs, que ce soit dans l'industrie agroalimentaire ou manufacturière.

Au **Bangladesh**, la GIZ poursuit une approche sectorielle ; elle envisage tout d'abord une coopération avec le secteur du transport de l'eau, la deuxième option prévue étant le conseil aux groupements de TPE/PME.

En **Amérique centrale**, les mesures d'adaptation sont intégrées dans la méthodologie d'évolution vers un tourisme durable.

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH Registered offices Bonn and Eschborn Private Sector Adaptation to Climate Change (PSACC) Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5 65760 Eschborn, Germany T +49 61 96 79-0 F +49 61 96 79-11 15 info@giz.de www.giz.de	Mandaté par	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Auteur(s)	Angelika Frei-Oldenburg	Division	Mission „climat“
Situation	Avril 2017	Adresses postales des deux sièges du ministère	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn T +49 (0)228 99 535-0 F +49 (0)228 99 535-3500 poststelle@bmz.bund.de www.bmz.de BMZ Berlin Im Europahaus Stresemannstraße 94 10963 Berlin T +49 (0)30 18 535-0 F +49 (0)30 18 535-2501